

COLLOQUE

Revisiter l'internationalité du contrat



**Lundi 9 février 2026
09h00 – 18h00**

En Grand'chambre de la Cour de cassation

COUR DE CASSATION

S'inscrire
en présentiel



L'internationalité du contrat connaît actuellement de remarquables évolutions. Voulue, dépassée, refusée ou encore subie, plusieurs développements appellent un éclairage nouveau sur cette notion pivot de la définition du régime du contrat et des tensions paradoxales entre la justice interne et internationale en la matière.

Sous la direction de Gustavo CERQUEIRA, Giulio Cesare GIORGINI et Nicolas NORD

9h00 Allocution d'ouverture – Pourquoi revisiter l'internationalité du contrat ?

- **Gustavo CERQUEIRA**, professeur à l'université Côte d'Azur

9h20 Prolégomènes

Présidence : **Sabine CORNELOUP**, conseillère en SE à la Cour de cassation

- Internationalité : quels *a priori* ? **Jean-Sylvestre BERGÉ**, professeur à l'université Côte d'Azur
- Internationalité et extranéité – **Jean-Luc ELHOUETT**, avocat à Paris et à Londres

10h00 L'internationalité voulue ou refusée

Présidence : **François ANCEL**, conseiller à la Cour de cassation

- L'internationalité du contrat voulue par les parties : approche conflictuelle – **Marie-Elodie ANCEL**, professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas
- L'internationalité du contrat voulue par les parties : approche matérielle – **Emmanuel JOLIVET**, conseiller général de la Chambre de commerce internationale
- L'internationalité du contrat refusée par le juge étatique – **Valérie PIRONON**, professeure à l'université de Nantes

Échanges – Pause

11h20 L'internationalité subie

Présidence : **Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO**, conseillère à la Cour de cassation

- Internationalité du contrat dans les rapports de consommation et du travail – **Nicolas NORD**, maître de conférences HDR à l'université de Strasbourg
- Internationalité du contrat d'assurance et gestion des risques – **Pierre-Grégoire MARLY**, professeur titulaire de la Chaire Assurance du CNAM
- Internationalité du contrat public – **Pierre BOURDON**, secrétaire général de la SLC

12h30 Pause déjeuner

14h00 L'internationalité dépassée

Présidence : **Jean-Baptiste RACINE**, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

- Internationalité du contrat de société de droit européen – **Gustavo CERQUEIRA**, professeur à l'université Côte d'Azur
- Internationalité du contrat et 28^e régime de l'UE – **Ludovic PAILLER**, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3
- Internationalité de l'arbitrage – **Thomas CLAY**, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Technologies dites intelligentes et internationalité du contrat – **Giulio-Cesare GIORGINI**, maître de conférences HDR à l'université Côte d'Azur

Échanges – Pause

15h40 Le regard d'ailleurs

Présidence : **François MOLINIÉ**, président de la Société de législation comparée

- États-Unis d'Amérique – **Sarah LAVAL**, professeure à l'université du Littoral-Côte d'Opale
- Amérique latine – **Fernanda MUNSCHY**, avocat et présidente de la section Amérique latine de la SLC
- Afrique subsaharienne – **Parfait DIEDHIOU**, avocat et président de la section OHADA de la SLC
- Les sphères chinoises – **Linxin HE**, professeur à l'université de Strasbourg
- Les juridictions spécialisées en droit du commerce international – **Gilles CUNIBERTI**, professeur à l'université du Luxembourg

17h30 Rapport de synthèse

- **Pascal de VAREILLES-SOMMIÈRES**, professeur à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne